

LE G.R.A.U

Le Groupe de Réflexion pour l'Avenir et l'Unité

vous parle

AVRIL 2024, NUMÉRO 7



L'ÉDITO

Par Charly CRESPE, Président du Groupe de Réflexion pour l'Avenir et l'Unité

Chères lectrices, chers lecteurs,

Cette septième édition de Le G.R.A.U Vous Parle est une fois de plus le fruit du travail collectif de nos rédacteurs, des concitoyens qui ont souhaité contribuer, et celui bien sûr de nos sympathisants toujours plus nombreux qui nous aident à sa diffusion. Je remercie toutes ces personnes sans lesquelles vous ne pourriez pas lire notre expression.

Nous arrivons à un tournant dans notre quête pour l'alternance politique qui a pour ambition d'installer une municipalité plus proche de sa population et entièrement dévouée à sa cause. La forte participation à notre réunion de la chandeleur, qui a rassemblé plus de deux-cent cinquante personnes, nous encourage à poursuivre nos actions en faveur de la proximité, notamment par la reprise des « rencontres chez l'habitant ». Le concept est simple : vous invitez vos voisins, vos amis et toutes les personnes soucieuses d'échanger dans un cadre plus intime sur les problématiques de leur quartier, de la ville ou même d'enjeu national. C'est un moment convivial d'échanges sincères et en toute simplicité que je vous propose. Le petit nombre de convives me permet de répondre à toutes vos questions, mais aussi de vous poser à mon tour des questions afin de recueillir, au fil des rencontres, l'avis du plus grand nombre.

Notre mouvement s'est construit autour de quatre temps forts annuels, dont le prochain aura lieu à la salle Carrefour 2000 le jeudi 13 juin à partir de 18h30. Nous y tiendrons notre réunion publique estivale sur le thème principal des risques d'inondations et de submersions marines. Je vous invite à y venir nombreux car il est important d'avancer sereinement, mais sans tarder, vers une conscience collective des risques environnementaux, et surtout de présenter des mesures et des actions pour y faire face avec courage.

Je vous souhaite une belle lecture de ce journal qui vous renseignera sur nos constats, nos bilans et sur notre action.



QUEL FIASCO!

Par Corinne PIMIENTO, conseillère municipale

Surtout n'allez pas dépenser des centaines d'euros à la capitale pour voir une pièce de théâtre! Le sketch qui se joue au Grau du Roi depuis 2 ans avec les nouveaux pontons du port de pêche est le meilleur spectacle du pays.

Un petit flash-back:

Douze pontons commandés en mars 2021 à l'entreprise de travaux publics SPADA expert en la matière pour 3.000.000 d'euros.

Une livraison prévue en avril 2022.

Une étude de sol avec des hypothèses de calcul farfelues par la région ont mené à ce fiasco alors qu'il suffisait de laisser faire les professionnels.

Les pontons commandés et fabriqués ont été détruits. Des mois d'immobilisation d'une barge et de la grue pour un montant faramineux.

Coup de théâtre :

Pas de procédure, fin des négociations avec la région!

Vous ne savez pas la meilleure?

La région a racheté l'étude géotechnique et la méthode d'exécution tant décriée de l'entreprise SPADA pour 900.000 euros afin de pouvoir représenter en appel d'offre la construction des fameux pontons.

Si on fait un bilan...

Le service d'aménagement portuaire de la région :

- -A travaillé deux années sur la réalisation d'un marché public qui s'est avéré impossible à réaliser techniquement.
- -A payé à l'entreprise SPADA ses immobilisations de matériel, achats... etc... 120.000 euros.
- -A racheté l'étude de réalisation 900.000 euros.

Plus d'un million d'euros dépensé sur le budget de travaux et zéro ponton!

Si ça, ce n'est pas de l'argent public gaspillé...!? Côté mairie, ça communique peu sur le sujet...



QUEL AVENIR POUR NOTRE PORT DE PÊCHE?

Par David PAPY.

En 1854, Le Grau du Roi n'est qu'un hameau de pêcheurs. En 1879, il quitte le giron d'Aigues-Mortes et devient une commune à part entière.

Depuis, ce métier de pêcheur n'a cessé de se développer avec, notamment, l'arrivée d'unités de pêche plus importantes dans les années soixante. Le manque de places dans le canal conduit la commune à construire le port de pêche en 1971.

Aujourd'hui, Le Grau du Roi est le deuxième port de pêche de Méditerranée, par le nombre de bateaux et par le tonnage de poissons débarqués. Mais il est surtout le premier port en matière de pêche chalutière. La pêche reste l'ADN de notre ville et rythme toujours la vie des Graulens et des touristes avec les mouvements du pont tournant qui ponctuent l'entrée et la sortie des chalutiers.

Pourtant, malgré notre passion et notre dévouement, notre métier est en danger. Les contraintes imposées par l'Europe et l'Etat mettent en difficulté la pérennité des armements et des entreprises qui embauchent des centaines de personnes pour répondre aux besoins de l'activité générée par la pêche.

Et en dépit des efforts réalisés, qui passent notamment par :

- Une diminution de la flotte : la mise en place du plan de sortie de flotte a provoqué la destruction de 60% des chalutiers au Grau du Roi en vingt ans,
- Une réduction des puissances pour la propulsion.
- Un agrandissement du maillage des filets.
- La taille minimale des poissons pouvant faire l'objet de commercialisation.
- La suppression de jours de mer.
- Des zones de pêche interdites pour protéger la ressource.
- Des zones réservées à l'installation des futurs parcs éoliens,

...le constat reste alarmant!

Les administrations européennes et françaises continuent de nous étouffer par des contrôles et des obligations de plus en plus répétés et sévères! L'autre problématique est l'image que véhiculent les

L'autre problématique est l'image que véhiculent les métiers de la pêche : il est nécessaire de les rendre plus attractifs, notamment le métier de marin pêcheur, afin d'attirer les jeunes. Un point positif est que l'opinion publique reconnaît aujourd'hui les efforts accomplis en matière de protection environnementale. Cette prise de conscience passe au niveau local par la propreté du port de pêche.

C'est dans cet objectif que la SOCOMAP, gérée par les patrons pêcheurs, a investi dans un compacteur afin de récupérer, compacter et faire recycler les caisses en polystyrène.

Mais ceci n'est pas suffisant.

Le port de pêche est un outil essentiel pour l'image du Grau du Roi et la profession. Malheureusement, le peuple de la mer est loin d'avoir le port qu'il mérite : le bâti s'abîme et les infrastructures se dégradent.

Pourtant, la majorité actuelle avait bien pris connaissance de ces problématiques, les avait soulignées et s'était engagée à les résoudre. Dix ans après...presque rien!

Nous avions bon espoir après la promesse de douze pontons en remplacement des vieux, coulés, fissurés...pourtant, en 2024, aucun ponton n'a été changé! Je ne vais pas m'étendre sur ce fiasco tant humain que financier que Corinne PIMIENTO vous expose parfaitement dans son article!

En ce qui concerne les infrastructures hors d'eau qui dépendent du département du Gard et de la commune, pas grand-chose non plus :

- Pas de sécurisation du port de pêche (hermétisation inexistante).
- Pas de sécurité routière devant la SOCOMAP.
- Pas de régularisation du stationnement des marins.
- Pas de mise en route du système de récupération des cales des navires.
- Pas d'espace aménagé pour les filetiers.

À noter seulement quelques « mesurettes » pour essayer de faire illusion :

- Des grilles pour les conteneurs.
- Trois « pétas » de goudron.
- Le changement de quelques bittes d'amarrage.
- Le changement de caoutchoucs de protection pour les pontons.
- Et, ah, si, j'oubliais...une cabanette!

En 2026, nous allons fêter les 55 ans du port de pêche. Il serait bien que pour son anniversaire, les autorités compétentes fassent en sorte de lui rendre la fonctionnalité et l'image que notre village de pêcheurs a connues et qu'il mérite!

Les brèves

COMMISSIONS FANTÔMES Par Jean-Pierre FILHOL, conseiller municipal

En tant qu'élus, nous faisons partie de diverses commissions auxquelles nous assistons assidûment, et au cours desquelles nous essayons d'exposer notre point de vue qui est bien souvent différent de celui de la majorité. Je fais donc partie de quelques commissions et j'ai même l'honneur de faire partie de deux Commissions Fantômes. Ces deux commissions, qui pour la majorité, ne sont manifestement pas prioritaires et ne revêtent que peu d'intérêts sont la Commission d'Urbanisme et la Commission d'Accessibilité. Pour chacune de ces deux commissions, une seule réunion a été organisée en trois ans ! Il est vrai qu'une Commission d'Urbanisme pour une commune dont les contours sont totalement redessinés par un architecte espagnol à plusieurs centaines de kilomètres de notre village ne sert à rien. À quoi bon en effet demander l'avis des locaux ? Quant à la Commission Communale d'Accessibilité, elle est supposée favoriser les déplacements des personnes atteintes d'un handicap. Il semblerait que pour la municipalité, cela ne soit pas non plus très important !

LES PAROLES S'ENVOLENT. LES ÉCRITS RESTENT!

Par Martine LEMARCHAND

Eh oui, MOI, j'assume mes écrits!

En effet, suite aux nombreuses réactions à mon article « Quelle tristesse », je confirme je suis triste!

Oui, j'ai le droit de le dire car je suis en démocratie et que c'est mon ressenti au vu de ce que je vois et j'entends!

Oui, j'ai le droit de poursuivre mon action au CESEL, même si mon départ « volontaire » a été souhaité par la majorité, car je suis en démocratie.

Oui, plus je regarde certains projets, et plus je suis triste!

Mais, enfin, une lueur d'espoir, Le G.R.A.U Vous Parle est lu par la majorité municipale et nous en avons la preuve (CM du 24 janvier 2024). Nos constats vont-ils être pris en compte pour le bien des Graulens ?

Nous l'espérons, mais je crains qu'il y ait un gros problème de compréhension des mots et expressions : démocratie, respect, écologie, bétonisation, logements pour les graulens, bien vivre ensemble, peuple de la mer etc...■

QUE DE CHEMIN PARCOURU! Par Martine SCOLLO-OGIER, conseillère municipale

La réunion publique du 2 février 2024 a rassemblé plus de deux-cent cinquante personnes, avec un large éventail de participants : les élus de l'opposition bien sûr, qui sont au cœur de notre action, les fidèles adhérents et sympathisants de notre parti, le GROUPE DE RÉFLEXION POUR L'AVENIR ET L'UNITÉ, qui nous apportent depuis des années un soutien indéfectible. Mais nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir plus largement les résidents de notre belle cité, toujours plus nombreux, et tous soucieux de l'avenir de leur quartier et de leur commune.

Cette réunion a été l'occasion de dresser le bilan des dix ans de la majorité en place, à laquelle les Graulens avaient choisi de renouveler leur confiance. Confiance largement déçue par le constat de promesses non tenues, et pire, le constat d'une commune trahie dans son histoire, dans son patrimoine, malmenée dans son budget, dans ses infrastructures et dans son attractivité, et négligée dans sa spécificité de commune côtière.

Au travers notamment des questions posées par le public, Charly CRESPE a eu l'occasion de proposer des solutions aux problématiques évoquées, auxquelles nous réfléchissons depuis maintenant des mois, des années pour certaines, et qui ont parfois eu l'audience de la majorité qui a alors eu l'intelligence de s'en inspirer.

Nous sommes tous convaincus de la nécessité de mettre un terme à cette politique qui nous mène vers une impasse, conduite par une équipe à bout de souffle qui ne répond pas à nos attentes, ni aux besoins et aux intérêts pourtant évidents de la commune.

Notre groupe est le seul mouvement actif, en capacité de générer l'alternance et de relever le défi!

Réunion publique de la Chandeleur, 9 février 2022



Réunion publique de la Chandeleur, 2 février 2024



LE G.R.A.U

Le Groupe de Réflexion pour l'Avenir et l'Unité

vous donne la parole



CHERCHEZ L'ERREUR... AVEC HUMOUR

Par Yves DUPONT

Des trottoirs aux bords glissants et un rebord aux passages piétons qui ont pour seul résultat de faire trébucher les passants, glisser les cyclistes, et gêner les personnes qui se déplacent en fauteuil roulant.

Une place qui, même en été, ne sert pas à grand-chose en raison du manque d'ombre! On note d'ailleurs que c'est lors de son inauguration que cette place a accueilli le plus grand nombre de personnes... À peine plus de « spectateurs » que de policiers municipaux...
Mais que ne faut-il pas faire pour une photo?

Des arbres qui ressemblent à des balais de jardin plantés à l'envers, en faible nombre. Peut-être à cause d'un dépassement de budget ?

Un monument aux morts qui doit se sentir bien seul depuis que l'emblème du village a disparu avec les barrières du vieux pont.

Et n'oublions pas la disparition des parkings, publics et privés, tellement animés en été et qui permettaient aux commerçants de travailler correctement. Vous-souvenez-vous de la réunion publique en juillet 2021 où avait été lancé : « Avant il n'y avait que du goudron et des bagnoles! ». Maintenant, il y a du goudron, de la caillasse et du béton...

Cherchez l'erreur!

Mais reprenons les faits :

- En mai 2021, est annoncée, au cours d'une réunion publique, la transformation de la place Antonin Revest.
 La municipalité est manifestement en relation avec le syndic pour une partie du projet. Début juillet, le syndic de la copropriété fait part du projet aux membres du conseil syndical, sans en donner tous les détails.
- Courant juillet, une nouvelle réunion publique a lieu sur le sujet.
- Puis, le 15 décembre 2021, la commune vote une délibération par laquelle elle s'approprie, à titre gratuit, une surface de 360 M2 et arrête une autorisation de démarrer les travaux début 2022, prévoyant qu'en cas de refus des copropriétaires, ils en seraient de leurs poches pour les travaux.
- Alors que les travaux démarrent, le syndic reçoit par mail la fameuse délibération, accompagnée d'une demande de se rendre en mairie pour signer!
- Le syndic répond alors que la délibération sera proposée en AG « le plus rapidement possible ». Or, le texte effectivement présenté en AG ordinaire en juin 2022 ne sera pas voté!

Comment en l'absence de l'accord des copropriétaires, une commune peut-elle s'octroyer le droit de changer la destination d'un terrain leur appartenant, et d'y faire des travaux ?

Est-ce bien légal ? En attendant, ces parkings manquent cruellement aux commerçants du centre-ville.

Alors qu'il promet de faire vivre la ville, pour l'instant on ne voit que du vide.

Mais rassurez-vous, notre édile est proche et à l'écoute et il n'agit que dans notre intérêt à tous! ■





INSCRIVEZ-VOUS
À NOTRE
NEWSLETTER



Par mail : contact@legrau.fr